Déclaration liminaire du SNALC au CSAA du 29 janvier 2025

Monsieur le secrétaire général, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration, Mesdames et Messieurs les membres élus, je vous présente, ainsi qu'à tous les personnels de l'académie, les meilleurs vœux des représentants du SNALC pour 2025.

Le SNALC a bien noté que, selon le Premier ministre, «L'éducation est à sa place, la première ». Toutefois, il ne parlait que de l'ordre protocolaire, et non de la réalité de la politique éducative menée. Cette politique, impressionnante de constance malgré les changements de visages que nous constatons tous les trois mois environ, obtient des résultats tout aussi constants : ils sont, invariablement, nuls.

Le rattrapage salarial des enseignants, objectivement sous-payés par rapport au reste de la catégorie A dans la fonction publique d'État ? Nul. La prise en compte de l'école inclusive sur les conditions de travail et d'enseignement des collègues ? Nulle. L'amélioration des conditions de travail des AESH ? Nulle. Les résultats des réformes pédagogiques menées depuis le premier quinquennat d'Emmanuel Macron ? Très nuls.

Elisabeth BORNE est donc devenue ministre de l'Éducation nationale. Habituellement, le SNALC laisse le bénéfice du doute à la personne nommée à ce poste, car nous jugeons les actes et non les personnes. Mais des actes, Mme BORNE en a déjà à son actif — ou plutôt à son passif — en tant qu'ancienne Première ministre. Donc pour le SNALC, elle porte déjà une part de responsabilité dans la situation actuelle.

Avoir cautionné la nullité par le passé n'empêche pas d'en sortir. Nous attendons d'une ministre qu'elle défende ses personnels : d'autres y arrivent, mais rarement à l'Éducation nationale. Nous attendons que notre nouvelle ministre prenne conscience du champ de ruines qu'est aujourd'hui notre Institution, pourtant l'un des piliers de la République. Qu'elle voie le mépris avec lequel on traite les AESH, les AED. Qu'elle constate la quasi-disparition de la santé scolaire. Qu'elle admette que si telle ou telle réforme est rejetée par nos professions, ce n'est pas parce qu'elle aurait été « mal comprise », et qu'il conviendrait de faire davantage de « pédagogie ». Les spécialistes de la pédagogie, c'est nous, justement. Et nous pouvons, du haut de nos compétences professionnelles, signaler que les ministres précédents, ont été, dans ce domaine, légers. En revanche, sur les compétences « enfumage » et « poussière sous le tapis », le niveau monte.

Le SNALC tient à la disposition de Mme BORNE ses analyses, ses enquêtes — par exemple sur les groupes en 6e/5e ou sur le traitement des personnels en situation de handicap. Nous jouerons notre rôle d'expert, de porte-voix de nos collègues, d'empêcheur de communiquer et de mentir en rond. Nous attendons que notre ministre et le gouvernement auquel elle appartient annoncent que l'on maintiendra la GIPA, y compris pour les catégories A, ainsi que l'indemnisation à 100 % des arrêts maladies. Nous attendons qu'ils renoncent à

tout jour de carence dans l'Education nationale : au vu de la crise actuelle, le nombre de jours de carence adapté à notre ministère, c'est zéro.

Nous attendons l'abandon du pacte et le reversement de son enveloppe dans une revalorisation salariale pour tous. Nous attendons que les collègues soient entendus sur les diverses mesures du « choc des savoirs », dont la beauté sur le papier n'a eu d'égale que la laideur des conditions concrètes de mise en œuvre.

L'École et ses personnels n'ont que faire aujourd'hui des bisbilles politiciennes, des postures et des symboles. L'École et ses personnels ont besoin de gens qui maîtrisent les dossiers, qui gagnent des arbitrages, qui voient à long terme et qui sont capables d'admettre leurs erreurs passées et d'œuvrer dans l'intérêt de notre pays. La façon dont nous avons été traités a affaibli la République. Madame la ministre doit prendre ses responsabilités. Il est encore temps de faire des choses moins nulles, et même, pourquoi pas, de bien faire.

Les documents sur lesquels nous avons travaillé en groupe de travail laissent peu d'espoir cependant pour la prochaine rentrée, qui s'annonce, encore, difficile. Certes notre académie a une dotation positive, mais puisqu'il faut le redire, encore, cette dotation ne permettra pas de remonter significativement dans le classement des académies.

Dans le second degré, pour les collèges, nous sommes toujours avant-derniers, devant Versailles, si l'on ne compte pas Mayotte. Notre E/S est toujours au-dessus de la moyenne nationale (24,1 contre 23,5). La situation dans les lycées, même si elle semble meilleure parce que plus proche de la moyenne nationale, en particulier dans les LP, ne permettra pas de bonnes conditions d'enseignement, et en particulier une baisse significative du nombre d'élèves par classe. Pourtant, on prévoit une augmentation de 1% des effectifs pour notre académie, à la rentrée 2025. Rappelons que notre académie a enregistré la hausse la plus élevée d'effectifs (0,7%) à la rentrée 2024, parmi les 6 académies à être en augmentation en métropole. Pour le SNALC, la dotation de 75 moyens pour notre académie est donc insuffisante. En outre, réduire le nombre de remplaçants ne va pas améliorer les choses. Les RCD ne pallient pas les absences de longue durée. Nous avons besoin de TZR. Même si l'académie de Nice ne compte que 2 départements, les ZR pour nombre de disciplines sont très grandes, avec des zones rurales isolées. Le fait que l'éducation prioritaire soit sous-évaluée dans notre académie, que trop d'élèves ne trouvent pas de place dans des structures adaptées, tout cela participe d'une dégradation des conditions de travail. La solution de recourir à toujours plus de professeurs contractuels n'en est pas une pour le SNALC.

Pour le premier degré, le SNALC tient à souligner cette dotation positive de 60 postes, qui au regard de notre perte d'élèves, prouve que nous en avions -et en avons - bien besoin. Notre P/E s'améliore dans les prévisions 2025 mais cela ne suffit pas ! Nous passons de 5.56 à 5.64 en prévisionnel alors que nationalement, le P/E passe de 6.05 à 6.13 ! Même progression de +0.8 mais nous restons et resterons les derniers. Avec un E/C de 23 en 2024 (et une amélioration négligeable de 0.01 par rapport à 2023), nous sommes placés encore - et toujours - en bons derniers en comparaison des autres académies. Rappelons que la moyenne nationale d'élèves/classe est de 21,40. En prévisionnel, Nice passerait à 22.6 en 2025 quand nationalement ce serait 21.1. Terminons sur une très légère note positive : en 2024, le plafonnement à 24 est de 91.6% en moyenne nationale. Nice n'est certes qu'à 88.1% mais pour une fois, Nice n'est pas la dernière.